



# CONTRAT DE LOCATION

Jour d'arrivée :  au Jour de départ :  Nbre de nuits :

Il est convenu et arrêté ce qui suit, entre le CAMPING DE LA GARTEMPE à Châteauponsac et :

NOM : ..... PRENOM : ..... Né(e) le : .....  
Adresse .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Tél.domicile : ..... Tél.Portable : .....  
@mail : .....  
N° d'immatriculation du véhicule : .....

NOM (de tous les autres participants)	Prénom	Date de naissance

La direction se réserve le droit d'annuler la réservation le jour de l'arrivée si les participants ne sont pas ceux mentionnés ci dessus

## EMPLACEMENT

- Emplacement sans électricité     Emplacement avec électricité  
 Tente                             Caravane                             Camping car  
 Animal .....     Je souscris l'assurance annulation (prix empl. x 2.7/100)

Montant TTC	.....€
Frais de dossier	+ 10 €
<b>Total du séjour TTC</b>	<b>.....€</b>

## HÉBERGEMENT

- Mobil home                             Chalet                             Cottage  
 Location drap (7€/9€/11€ par lit)     Forfait ménage fin de séjour (45€)  
 Animal .....     Je souscris l'assurance annulation (prix locatif x 2.7/100)

Montant TTC	.....€
Frais de dossier	+ 10 €
<b>Total du séjour TTC</b>	<b>.....€</b>

## RÈGLEMENT

- Chèque Bancaire : .....€                             Chèques Vacances : .....€                             Mandat .....€  
 (à l'ordre du Camping de la Gartempe)  
 Virement Bancaire IBAN - FR76 1950 6000 1128 1154 4097 904/BIC AGRIFRPP895 : .....€

Je joins à ce bon de réservation : **30% de mon séjour** (total séjour x 30/100) : ..... €  
et le solde de ..... € sera à régler 30 jours avant la date d'arrivée.

La taxe de séjour, de 0.50€/personne de + 18 ans /nuitée, n'est pas incluse dans le total du séjour, le règlement se fera le jour de votre arrivée.

La réservation ne sera effective qu'après confirmation par le Camping de la Gartempe et réception de l'acompte.

- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte.

« lu et approuvé » Le ...../...../2020 Signature :

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## CAMPING DE LA GARTEMPE

\*\*\*\*\*

**Généralités** - La personne qui effectue la réservation doit être majeure et doit être participante au séjour. Le fait de signer le contrat de réservation vous engage à accepter l'ensemble des conditions générales de réservation. Le contrat de réservation fera apparaître la date précise d'arrivée et de départ. Ce contrat vous engage à payer l'intégralité du séjour même en cas d'absence totale ou partielle. Le signataire du contrat de réservation ainsi que les accompagnants ne pourront en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location. Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping de la Gartempe. (affichage du règlement intérieur à l'entrée du camping, à l'accueil et disponible sur demande). Le camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur caravanier qui seraient de son propre fait. Le locataire doit avoir une assurance responsabilité civile privée, auprès de son assureur, couvrant les dommages causés aux biens loués.

**Tarifs** - Les prix sont indiqués en euros, TVA comprise. Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison. Nous nous réservons le droit d'ajuster les tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes. La taxe de séjour n'est pas comprise dans le total du séjour. A régler le jour de votre arrivée. Le montant total du séjour est intégralement payable 30 jours avant le début du séjour.

**Réservations** - Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée à un tiers. Toute location d'un chalet, d'un cottage, d'un mobil-home ou d'un emplacement de camping ne sera prise en compte et effective qu'après avoir rempli le contrat de réservation accompagné de l'acompte et après l'accord du responsable du Camping de la Gartempe. Nos chalets sont prévus pour accueillir un maximum de 4 personnes (bébé compris), nos mobil homes 4 personnes (bébé compris) et nos cottages 6 personnes maximum (bébé compris) et un seul véhicule. L'hébergement ou l'emplacement sera attribué en fonction du planning. Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du camping. Pour toute modification des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou locatif. Toute réservation non soldée 30 jours avant le début du séjour, conformément aux conditions générales, sera considérée comme annulée. En l'absence d'un courrier de votre part, précisant que vous différez la date de votre arrivée, le camping de la Gartempe retrouve son droit de disposer de la location ou de l'emplacement, 24 h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Toute demande de prolongation de séjour doit être formulée 24 h avant la date prévue de départ. Les réservations à la semaine pour les hébergements se font du samedi au samedi en Avril, Juillet et Août (arrivée entre 15h et 20h - départ entre 8h et 10 h). En basse et moyenne saison le jour d'arrivée est libre.

**Animaux** - Les animaux (sauf chien 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie qui sont interdits) sont admis sans supplément mais sous certaines conditions. Il vous est demandé de les déclarer lors de la réservation. Ils doivent être à jour de leurs vaccins (présentation du carnet de vaccination), être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et promenés à l'extérieur. Un petit parc est à votre disposition. Dans les locatifs, il vous sera demandé de passer l'aspirateur lors de votre départ. Une retenue de 25 euros sera prélevée sur la caution « ménage » s'il y a des poils dans l'hébergement et/ou sur les couvertures.

**Cautions** - Pour les locations deux cautions (chèque ou espèces) vous seront demandées lors de votre arrivée. Une caution de 200 € en cas de dégradation dans l'hébergement et une caution de 45 € pour le ménage. Le nettoyage final de l'hébergement est à réaliser par vos soins si vous n'avez pas pris le forfait ménage. Le locataire doit rendre la location propre. Ce qui comprend : douche, baignoire, lavabo, wc, évier, réfrigérateur, plaques de cuisson, micro onde, cafetière, vaisselle, placard, poubelle vidée et sol nettoyé. Ces cautions vous seront restituées lors de l'état des lieux de votre départ, déduction faite des éventuelles détériorations. En cas de départ anticipé empêchant l'état des lieux le jour du départ, la caution vous sera renvoyée par courrier dans un délai n'excédant pas une semaine. En cas de retenue sur les cautions, un courrier est envoyé en indiquant le motif. En cas de forfait ménage demandé, la vaisselle doit être nettoyée, essuyée et rangée. Les poubelles vidées.

**Annulations** - Aucune réduction, aucun remboursement ne sera effectué dans le cas d'arrivée retardée, de départ anticipé ou d'annulation de réservation, quelles qu'en soient les raisons. Aucun remboursement ou indemnisation ne peut être réclamé en cas de la fermeture temporaire d'un ou plusieurs des services proposés pour problème technique, administratif ou autre. Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (Article L121-20-4 du code de la consommation). Nous vous conseillons de souscrire l'**Assurance Annulation** et interruption lors de la réservation. (2.7% du prix de la réservation). Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. Après souscription, en cas d'annulation avertir le camping de la Gartempe de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Le refus de souscrire à l'assurance implique l'acceptation de ne pas être remboursé des sommes versées y compris dans le cadre d'une annulation ou interruption et ce même en cas de force majeure.

**Compétences juridiques** - Pour tout litige, vous devez envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception au gérant du Camping de la Gartempe. Si la réponse ne vous satisfait pas et conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons : par voie électronique : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr), ou par voie postale : MEDICYS 73, Boulevard de Clichy 75009 Paris. En cas de désaccord suite au recours à l'amiable, le droit français s'applique et les litiges seront de la compétence du Tribunal de Limoges.

Nous vous souhaitons un bon séjour au Camping de la Gartempe.